

DIPLÔME D'UNIVERSITÉ DE COORDINATEUR

«COORDINATEUR DE
PROJETS OU D'ÉQUIPES
EN ACTION SOCIALE
OU MEDICO-SOCIALE»

Responsable de la formation :
Anne TIRMARCHE-ISSEMANN

Secrétariat :
Françoise KUBLER

T. +33 (0)3 88 21 26 97
Courriel : francoise.kubler@estes.fr

CONTEXTE

L'évolution des politiques publiques impacte directement les établissements et services médico-sociaux.

Ceux-ci sont amenés à se restructurer et à se réorganiser progressivement au travers des démarches de CPOM¹, de GCSMS² et autres formes de regroupement.

Ces différents regroupements entraînent de nouvelles organisations de travail et le développement de nouvelles fonctions dont celle de coordinateur.

OBJECTIFS

A partir d'un socle de connaissances autour des politiques publiques et des organisations, la formation vise le développement de compétences :

- en méthodologie de projet, d'évaluation et de démarche qualité,
- en matière d'animation de groupe : équipe et réseau d'intervenants
- et d'aptitude au management de projet, dans un contexte de travail en réseau et en partenariat.

CONDITIONS D'ACCES

→ Etre titulaire d'un diplôme du secteur éducatif, social ou sanitaire (un diplôme de niveau III est souhaité).

CONTENU DE LA FORMATION

- **Module 1 : Situer son action dans le contexte de transformation sociale et d'évolution des politiques publiques**
Durée : 24 heures soit 4 jours d'enseignement
- **Module 2 : Situer la fonction de coordination dans une dynamique d'évolution des organisations**
Durée : 36 heures soit 6 jours d'enseignement
- **Module 3 : S'appropriier les outils et techniques relatifs à la fonction de coordinateur**
Durée : 48 heures soit 8 jours d'enseignement
- **Module 4 : Préparation et soutenance d'une monographie**
Durée : 12 heures soit 2 jours d'enseignement

VALIDATION

- Production d'une monographie portant sur la conception d'un projet de coordination
- Soutenance collective

DURÉE

120 heures de formation à raison de 2 à 3 jours par mois.



¹ Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens
² Groupement de Coopération Sociale et Médico-Sociale